REÇU EN PREFECTURE
le 20/04/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-478317860-20230417-DELIB_27_23

val d'oise le département
Val d'Oise Habitat

Engagés avec Vous, Ici et Demain

Délibération du Conseil d'Administration n° 27-23
Séance du lundi 17 avril 2023

Rendue exécutoire

Le Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le 17 avril 2023 à 14h30 en présentiel au 2 Boulevard de l'Oise à Cergy-Pontoise et par voie dématérialisée (lien Teams), sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Présents :

Mme Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Xavier HAQUIN	Vice-Président
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
M. Abdelkrim BOURAKBA	Administrateur (à distance)
M. Daniel BLANC	Administrateur
Mme Odile DROUILLY	Administratrice (à distance)
Mme Sabrina ECARD	Administratrice
M. François HANET	Administrateur
M. Raoul JOURNO	Administrateur (à distance)
Mme Nadia METREF	Administratrice (à distance)
Mme Dominique NEVEU	Administratrice
M. Jérôme PACCINI	Administrateur (à distance)
Mme Tatiana PRIEZ	Administratrice (à distance)
M. Alexandre PUEYO	Administrateur
Mme Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Harry ROCK	Administrateur (à distance)
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur
M. Vincent VILPASTEUR	Administrateur
Mme Sandra YAKOWENKO	Administratrice (à distance)
M. Ramzi ZINAOUI	Administrateur (à distance)

20 présents

Absents – excusés :

M. Georges MOTHRON	Administrateur, ayant donné pouvoir à Mme CAVECCHI

1 absent excusé ayant donné pouvoir

Absent :

M. François VERJUS	Administrateur

1 absent

REÇU EN PREFECTURE
le 20/04/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-478317860-20230417-DELIB_27_23

Direction/Service : DGA de la Proximité

Objet : Présentation du Plan de Concertation Locative 2023-2027

Vu les articles 44, 44 bis, 44 Ter et quater de la loi du 23 décembre 1986 ;
Vu la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain ;
Vu les articles 93 à 96 de la Loi Egalité Citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017 ;
Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration relatif à l'objet susvisé ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le nouveau Plan de Concertation Locative, dont projet ci-annexé, conclu pour une durée de 4 ans (2023-2027).

Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente

Approuvé à la majorité
1 vote contre : M. Harry ROCK

Marie-Christine CAVECCHI